

## Rôle du Conseil Scientifique

Le conseil scientifique (CS) est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que sur la répartition des crédits de recherche. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche. En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, il donne un avis sur les mutations des enseignants-chercheurs, sur l'intégration des fonctionnaires des autres corps dans celui des enseignants-chercheurs, sur la titularisation des maîtres de conférences et sur le recrutement ou le renouvellement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

**Pour que la qualité de la recherche menée à l'USTL lui permette d'affirmer sa position au niveau régional, national et international, son conseil scientifique, via sa diversité et sa collégialité, doit continuer d'assurer un rôle majeur de proposition auprès du conseil d'administration.**

## Contexte actuel et constats

Le paysage de la recherche évolue très rapidement et les contraintes imposées par les tutelles, les partenaires socio-économiques et les agences de moyens obligent l'USTL à réagir dans l'urgence. De ce fait, le conseil scientifique risque de devenir très rapidement une chambre d'enregistrement.

Les structures de recherche se multiplient, s'entrecroisent et grossissent pour atteindre une taille critique permettant une reconnaissance internationale. L'effet positif est l'amélioration de la visibilité du pôle lillois, mais les personnels n'ont plus une vision claire de l'objectif de ces structures et se sentent moins concernés. Enfin, dans la LRU, le seul conseil qui dispose maintenant d'un pouvoir décisionnel est le conseil d'administration. De ce fait, si le prochain CA suit l'esprit de la loi, le CS et le CEVU n'auront plus de rôle de préparation et de proposition, et se contenteront de donner leur avis sur les propositions du CA.

## Principes et propositions que les candidats d'O-I s'engagent à soutenir

- **profiter des opportunités offertes par le PRES régional** pour oeuvrer au développement de l'USTL. Garantir que le PRES assurera prioritairement son rôle de coordination de la recherche et de l'enseignement et ne deviendra pas une structure supplémentaire visant uniquement à promouvoir la valorisation.
- **renforcer le pouvoir propositionnel et décisionnel du CS**, en garantissant que les décisions qu'il prendra seront ensuite entérinées par le CA. Veiller à ce que les décisions prises de façon collégiale par des conseils ou commissions compétents avant le passage en CS soient également bien prises en compte.
- **affirmer le rôle des composantes dans les décisions relevant de la recherche**, afin qu'elles ne se contentent pas d'entériner des décisions prises par les structures de recherche. Cela va dans le sens du maintien d'un équilibre enseignement/recherche proposé par O-I, notamment concernant le statut des EC.
- **avoir une politique scientifique propre à l'USTL**, favorisant l'innovation et le travail interdisciplinaire. Le CS doit élaborer et assurer le suivi de cette politique scientifique. Le BQR doit pouvoir financer les projets qui pourraient ne pas rentrer dans les priorités de financement des agences telles que l'ANR.
- **militer pour le maintien des doubles tutelles pour les Unités Mixtes de Recherche**, situation qui permet d'une part de garantir l'existence d'un débat permanent sur les objectifs de la recherche et d'autre part d'assurer la stabilité des statuts des personnels concernés.
- quand des fonctions nécessitant des compétences précises et reconnues au sein de l'établissement (chargés de mission, responsables de structures) sont identifiées, **garantir qu'elles seront assurées par une personne sélectionnée par le CS** après examen de candidatures résultant d'un appel public.

## Bilan de l'action des élus d'O-I dans le CS actuel

Quand ils étaient déjà d'actualité, **les principes évoqués précédemment ont été appliqués par les élus d'O-I au Conseil Scientifique depuis le printemps 2007**. Concrètement, sur les aspects valorisation, leurs interrogations lors de la réunion du CS du mois de mars dernier ont abouti à **la mise en place d'une commission « valorisation »**. Elle sera chargée de **définir la politique de valorisation de l'USTL et son articulation avec celles menées par les autres organismes et la région**.

## L'Université et l'importance des trois conseils centraux

Le 6 mai, les trois conseils centraux de l'université sont renouvelés: le Conseil d'Administration (CA), le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) et le Conseil Scientifique (CS). Ces trois conseils sont les instances qui organisent tous les aspects de la vie universitaire. Avec la loi LRU, la direction et le futur CA auront des pouvoirs renforcés, **il est donc important de choisir des représentants qui s'investiront dans l'élaboration d'une stratégie universitaire au service de tous, dans le respect des prérogatives de chaque conseil.**

## Pourquoi voter pour les listes Ouverture & Indépendance ?

O-I, un fonctionnement transparent :

- les élus **diffusent les ordres du jour et les documents préparatoires** des conseils,
- les élus **rédigent et diffusent des comptes rendus** des conseils et commissions,
- les élus **échangent régulièrement avec les sympathisants** lors de réunions.

O-I, une équipe représentative et constructive :

- l'appartenance à l'université précède celle à une composante ou à un laboratoire,
- nos listes représentent presque toutes les composantes et un grand nombre de laboratoires,
- nous veillons à ce que les candidates soient autant en position éligible que les candidats.

O-I, le **contact privilégié entre les conseils et les personnels** :

- notre liste de diffusion assure un contact régulier entre les élus et les sympathisants,
- un journal est une source permanente d'information sur les conseils, commissions et dossiers,
- des réunions ouvertes à tous permettent de se reconstruire et d'échanger en direct.

## Comment nous aider dans notre travail au sein des conseils ?

- **Inscrivez-vous sur notre liste de diffusion** pour recevoir des informations sur les différents conseils et les dossiers en cours, participer aux débats et être force de proposition,
- **Interpellez nos élus** et faites leur porter vos préoccupations dans les conseils,
- **Participez aux réunions organisées régulièrement** entre les élus et sympathisants pour discuter des dossiers en cours et définir nos propositions,
- **Votez pour notre liste** et permettez nous d'avoir suffisamment d'élus pour peser sur les orientations de notre université.

## Nos élus se présentent et débattent avec vous entre 12h et 14h

Jeudi 24 avril	amphi Delwaulle (C1)	salle des Thèses
Vendredi 25 avril	amphi B207 (SH3)	salle Pruvost (SN5)
Lundi 28 avril	amphi du Cerla	amphi 1A06(IUT "A")
Mardi 29 avril	amphi BLEU (CUEEP Lille)	amphi Chappe(Polytech)
Mercredi 30 avril	salle de réunion (M2)	salle 07 (IAE)
Lundi 5 mai	amphi Malaquin (SN1)	amphi Maxwell (P3)

# Le 6 mai, votez O-I !

<http://www.ouverture-independance.fr>